



Afrive est le magazine africain de l'environnement, de l'économie verte et de la croissance durable

**DOSSIER**

**20**

## Business & climat

# L'Afrique à l'heure des solutions rentables

**REGARD**

**6**

Le sénateur Ronan Dantec appelle à une adaptation solidaire entre l'Europe et l'Afrique

**GROS PLAN**

**62**

Avec les petits producteurs, le Fonds international de développement agricole construit la sécurité alimentaire en Afrique

**ÉCO-SOLIDARITÉ**

**76**

De Yaoundé aux forêts africaines, découvrez l'engagement des peuples et des citoyens

## FRANCOPHONIE ET CLIMAT

# Le climat, catalyseur des droits coutumiers et de l'environnement

*La crise climatique constitue aujourd'hui l'un des défis les plus pressants pour la communauté internationale. Elle met à l'épreuve nos modèles de développement, nos systèmes de solidarité et nos cadres juridiques. Plus que jamais, elle impose une réponse collective, fondée sur la coopération, l'équité et la reconnaissance de la diversité des savoirs et des cultures.*



**Benoist Mallet Di Bento**

Consultant-IC Intelligence Culturelle et francophonie

### *Ubi societas, ibi ius* - Là où il y a société, il y a du droit

Dans ce contexte, les traditions juridiques coutumières, en particulier celles des sociétés africaines, représentent une source précieuse de compréhension et d'action. Ces droits, longtemps marginalisés, s'avèrent porteurs de valeurs fondamentales pour répondre aux enjeux contemporains : respect du vivant, gestion durable des ressources, cohésion communautaire, équilibre entre l'homme et la nature.

### Une vision holistique de la gouvernance

En Afrique, le droit coutumier ne sépare pas l'économique, le social, le spirituel et les forces vitales, vivantes et non vivantes : il les intègre dans une vision holistique de la gouvernance. Il s'exprime à travers des pratiques organi-

sées, ancrées dans les territoires et transmises de génération en génération. Cette capacité à relier les dimensions matérielles et immatérielles des rapports à l'environnement peut utilement enrichir le droit international de l'environnement.

### La forêt : patrimoine vivant de l'humanité

La forêt équatoriale du bassin du Congo, deuxième poumon de la planète après l'Amazonie, constitue un écosystème d'une richesse exceptionnelle. Des arbres majestueux comme le moabi, le fromager, l'acajou, l'ébène ou l'azobé s'élèvent à des hauteurs vertigineuses. Il abrite une biodiversité précieuse : environ 370 000 espèces de coléoptères, 10 000 espèces végétales dont près d'un tiers sont endémiques, plus de 400 espèces de mammifères, 1 000 d'oiseaux, 700 de poissons, etc. Elle n'est pas seulement un écosystème majeur pour la régulation climatique mondiale : elle est également le cœur vivant de sociétés humaines (plus de 150 groupes ethniques) qui en ont fait un espace sacré, partagé et protégé.

### Le fleuve : axe de vie et de culture

Le fleuve Congo, avec ses 3,68 millions de km<sup>2</sup> de bassin versant et un débit de plus de 80 000 m<sup>3</sup>/s à son maximum, ses profondeurs abyssales inexplorées dépassant parfois les 220 mètres, en font l'un des fleuves les plus mystérieux et fascinants au monde. Ce patrimoine naturel est aussi un patrimoine identitaire, porteur d'imaginaires, de récits, de savoirs ancestraux qui offrent des repères pour penser une gouvernance inclusive des biens communs naturels.

### Les peuples : porteurs de devoirs et de droits

À l'échelle mondiale, plusieurs exemples illustrent la reconnaissance croissante de ces visions du monde : en Afrique du Sud, la figure de Modjadji, Reine de la pluie du peuple Lovedu, incarne un pouvoir symbolique pacifique lié à la régulation climatique (c'est la raison pour laquelle sa tribu n'a pas de guerriers). Le couronnement de SAR Masalanabo Modjadji VII a récemment été reconnu par les autorités sud-africaines ; en Inde, le Gange et son affluent la Yamuna ont

obtenu le statut de « personnes juridiques » ; en Nouvelle-Zélande, le fleuve Whanganui bénéficie d'une protection similaire, en dialogue avec les droits ancestraux des peuples Maoris. Ces initiatives montrent que les systèmes juridiques contemporains peuvent s'ouvrir à d'autres formes de rationalité.

## « Un complexe de phénomènes sociaux totaux »

L'anthropologue Marcel Mauss soulignait à propos des droits coutumiers : « tout est imbriqué dans un complexe de phénomènes sociaux totaux ». Cette observation demeure particulièrement pertinente face au défi climatique, qui ne saurait être appréhendé de manière isolée ou fragmentée. En ce sens, les systèmes de droit traditionnel, enracinés dans les savoirs locaux

et les dynamiques communautaires, peuvent contribuer de manière significative à l'adaptation, à la résilience et au développement durable des sociétés de demain.

## Vers une Francophonie des droits coutumiers et de l'environnement

La Francophonie, en tant qu'espace de dialogue juridique, culturel et politique, peut jouer un rôle moteur dans cette transformation. Elle peut devenir un laboratoire de convergence entre les droits coutumiers et les principes du droit environnemental international. Elle peut également contribuer à faire émerger une souveraineté environnementale francophone, fondée sur la reconnaissance des savoirs endogènes, la protection des biens communs et la promotion d'une justice climatique équitable.

Face à l'urgence climatique, il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais d'élargir notre regard. Il ne s'agit pas d'opposer les droits, mais de les faire dialoguer. Il ne s'agit pas d'uniformiser, mais de construire ensemble, à partir de ce que chaque peuple a de plus précieux : son rapport au monde, sa capacité à vivre avec les autres et avec la nature.

L'avenir du climat se joue aussi dans notre capacité à repenser le droit comme un espace de médiation entre les cultures, entre les générations, et entre l'humanité et la Terre.

**Oui**, à une Francophonie holistique, consciente des liens profonds entre culture, droit et nature.

**Oui**, à une Francophonie des droits coutumiers, acteurs du présent et partenaires de l'avenir.

**Oui**, à une souveraineté environnementale francophone, partagée et ancrée dans les réalités des peuples et des territoires. ●

© Benoist Maillet Di Bento



Au cœur du monde, dans une nature souveraine, l'homme est infime

© Benoist Maillet Di Bento



Le roi est le garant de l'harmonie profonde et mystérieuse entre l'Homme, l'Animal et la Nature.